

**REPUBLIQUE D02.U CAMEROUN**

**Paix - Travail - Patrie**

-----  
**ASSEMBLEE NATIONALE**

-----  
**CABINET DU PRESIDENT**

-----  
**9<sup>ème</sup> Législature**  
**Année Législative 2019**

**3<sup>ème</sup> session Ordinaire**  
**Novembre 2019**

**REPUBLIC OF CAMEROON**

**Peace - Work - Fatherland**

-----  
**NATIONAL ASSEMBLY**

-----  
**SPEAKER'S OFFICE**

-----  
**9th legislature**  
**2019 Legislative year**

**3rd ordinary session**  
**November 2019**

**DISCOURS DE CLOTURE**

**DU TRES HONORABLE CAVAYE YEGUIE DJIBRIL,**

**PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

**DU CAMEROUN**

**Yaoundé, le 11 Décembre 2019**

- **Monsieur le Président du Sénat ;**
- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel ;**
- **Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême ;**
- **Monsieur le Procureur Général près ladite Cour ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et les Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Honorables Députés et Chers Collègues ;**
- **Distingués membres de la Société Civile;**

- **Chers invités ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs.**

Ouverts le 12 Novembre dernier, les travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée Nationale pour l'année législative 2019 s'achèvent ce-jour.

Pendant cette période, vos élus ont planché sur huit projets de Loi soumis à leur examen par le Gouvernement, au nombre desquels, celui portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020.

Estimé à **4 951 Milliards 700 millions de Francs CFA**, le Projet de Budget de l'Etat, tel que proposé dans la future Loi de Finances, a finalement reçu le quitus des élus de la Nation, en attendant sa promulgation par le Président de la République. Il me plait de relever à ce sujet et pour m'en réjouir, les innovations contenues dans cette future Loi.

Dans l'ensemble, ces innovations affirment la ferme volonté des pouvoirs publics d'encourager la production ainsi que la consommation locale et d'améliorer les conditions de vie de nos populations.

A cet effet, je salue les premiers pas annoncés pour 2020 s'agissant de la Couverture Santé Universelle. Je salue également la création attendue de **550.000 emplois**. De nouveaux emplois qui constituent à mon sens, une inestimable bouffée d'oxygène, pour nos jeunes diplômés.

Aussi convient-il de relever des actions prioritaires du Gouvernement pour le prochain exercice budgétaire. Il s'agit notamment :

- de la poursuite de la mise en œuvre des Grands projets structurants ;
- de la poursuite du processus de décentralisation ;

- de la consolidation de l'opérationnalisation du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (CNDDR) ;
- de la préparation du CHAN 2020 et de la CAN TOTAL 2021. Nous souhaitons que les travaux en cours s'accélèrent et soient livrés dans les délais requis. Un autre glissement de date serait de trop.

S'agissant des infrastructures en général, les routes en particulier, il y a lieu de constater que, l'Etat dépense des sommes colossales pour leur réalisation. Hélas, leur qualité le plus souvent, laisse

à désirer du fait de la mauvaise exécution des travaux. Malheureusement dans ce processus, les contrôleurs se rendent coupables de félonie, se préoccupant davantage des dividendes à eux versées que de la viabilité des ouvrages.

Quant aux pesages, il est urgent que les normes établies soient respectées, afin de ne pas précipiter la dégradation de nos routes. Il s'agit pour la hiérarchie compétente, de sanctionner sévèrement les multiples actes de corruption qui fleurissent dans ce secteur.

Par ailleurs, la maintenance de ces infrastructures et des équipements notamment dans les hôpitaux,

les écoles et autres centres de formation, la maintenance dis-je, doit compter au nombre des priorités.

D'autres projets de Loi que je souhaite évoquer ici, celui modifiant et complétant certaines dispositions du Code Pénal et le projet portant Promotion des Langues Officielles au Cameroun. Au moment où les dérives tribales et des discours haineux se font de plus en plus entendre, les modifications intervenues dans le Code Pénal sonnent comme une nécessité.

Il s'agit là, de protéger l'Unité du Cameroun, l'intégration des populations qui sont appelées à

vivre ensemble et dans l'harmonie. L'infraction intitulée « **outrage à la tribu** » est donc la bienvenue afin de réprimer désormais, les comportements tribalistes et les discours haineux.

Quant au deuxième projet de loi, il vient renforcer le caractère bilingue du Cameroun et son multiculturalisme. **La pratique du français ou de l'anglais a vécu. Voici venue l'heure de la pratique du français et de l'anglais.** L'Assemblée Nationale constitue à cet effet un modèle, une référence, j'allais dire, un exemple à suivre car, rien ne se dit ici en français et qui ne saurait se dire en anglais.

**-Excellences,**

**-Mesdames et Messieurs,**

Après six années de fonctionnement, la 9<sup>ème</sup> législature va bientôt refermer ses portes. La présente session est ainsi la dernière de notre mandat inauguré en 2013. Au nom de l'ensemble des Députés de ladite législature, je voudrais dire aux uns et autres, combien nous avons été heureux de cheminer avec vous. Les grands corps de l'Etat, le Gouvernement en particulier, nos invités du Corps Diplomatique et des Organisations Internationales,

les membres de la Société Civile, les partenaires au développement, les personnels de notre institution, malgré les contingences, je puis dire qu'ensemble, nous avons mené le bon combat. Le combat pour le développement et la prospérité du Cameroun, pour la préservation de la paix, de la stabilité et de l'intégrité territoriale. Bref, le combat pour un Cameroun meilleur que nous appelons de tous nos vœux, un Cameroun en marche vers son émergence.

**-Honorables Députés et Chers Collègues,**

Au-delà de quelques mésententes relatives à la politique politicienne, six années durant, nous avons su tenir notre rôle de législateur, toutes chapelles confondues. Pour avoir été votre Président, je vous en remercie. Je vous remercie surtout pour votre confiance, votre respect à mon égard tout au long de la mandature.

Bientôt, beaucoup repartiront à l'assaut des électeurs. Je leur souhaite bon courage et bonne chance. D'autres s'en iront pour de nouveaux

lendemains. A ceux-là, je dis bon vent. Je saisis le prétexte de cette plénière, pour inviter tous les électeurs à se rendre aux urnes le 9 février 2020 afin de choisir en toute âme et conscience, dans le calme et la discipline, leurs députés ainsi que leurs conseillers municipaux.

C'est le lieu pour moi de rappeler à certains égarés qu'au Cameroun, le pouvoir à quelque niveau que ce soit, se conquiert dans les urnes et non pas dans la rue. Quand on est camerounais, c'est au Cameroun que l'on s'exprime sur les affaires du Cameroun et non pas en battant le pavé en territoire étranger. Brigade de ceci ou de cela, en

tout cas, un bon « anti-sardinard » est celui qui a le courage de rentrer au pays, de venir dans un débat contradictoire, confronter ses idées à celles des autres compatriotes. Un bon « anti-sardinard » est celui-là qui accepte de venir apporter sa pierre à l'édification du Cameroun qu'il dit tant aimer. Aller s'agiter en territoire étranger n'est en réalité que la manifestation de la faiblesse et de la lâcheté de ces instigateurs de mauvais aloi.

**Alors, à bon entendeur, salut.**

Je déclare clos les travaux de la troisième session ordinaire de notre Chambre, pour l'année législative 2019.

**-Vive l'Assemblée Nationale ;**

**-Vive le Cameroun et Son Illustre Chef, Son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat.**

**Je vous remercie. /.**